

COMMUNE DE MAGNET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 28 Avril 2017

L'an Deux Mil Dix Sept, le vingt -huit avril à 20H15, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Carole FAYOLLE, Maire,

Etaient présents: Mme Carole FAYOLLE, M. Jean-Guy GENESTE, Mme Véronique TRIBOULET, M. Jean-Louis MERCIER, M. Christian MOREAU, M. Fabrice POTHIER, M. Thierry MAROLLES, , Mme Stéphanie BOUTROUX, Mme Odile VILLENEUVE, Mme Roberte NEBOUT, M. Marc SABATIER,

Excusés : M. Franck ROYER (pouvoir à Mme Carole FAYOLLE)

Monsieur Marc SABATIER est désigné secrétaire de séance

Délibération n°2017/04/28/020
Bail Précaire avec M. et Mme NEBOUT

Madame le Maire rappelle qu'à la suite de l'incendie de leur habitation Monsieur et Madame NEBOUT Jean-Louis ont été relogés dans un bâtiment communal.

Les travaux de réparation de leur logement doivent prendre plusieurs mois. Aussi elle propose, et ils en sont d'accord, de leur louer le logement communal 3 rue du Quai pour une période allant du 1^{er} Mai 2017 pour se terminer le 30 Avril 2018 , avec possibilité de renouvellement si les travaux ne sont terminés au 30 Avril.

Le prix du loyer est fixé à 500 € mensuel.

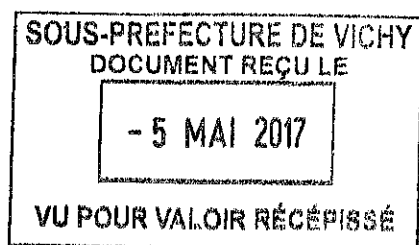
A cet égard elle présente au conseil municipal un bail précaire à signer entre les parties.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

APPROUVE le bail précaire à signer avec Madame et Monsieur NEBOUT domiciliés 3 rue du Quai à Magnet

AUTORISE Madame le Maire à le signer

ACCEPTE le montant du loyer soit 500 € mensuel



Pour copie conforme
Madame le Maire

